

## Serge Klarsfeld : "Je réclame l'interdiction de la réédition des pamphlets antisémites de Céline"



Serge Klarsfeld, ici devant le Mur des Noms, au Mémorial de la Shoah, à Paris. (Michel Euler/AP/SIPA)

**EXCLUSIF. Gallimard veut rééditer "Bagatelles pour un massacre". Serge Klarsfeld se déclare prêt à se battre contre ce projet.**

Par [Doan Bui](#)

Publié le [20 décembre 2017 à 11h15](#)

**Attention, avis de tempête.** Depuis que «l'Express» a annoncé il y a une semaine que «Bagatelles pour un massacre», le pamphlet antisémite de Céline, serait prochainement réédité chez Gallimard, ainsi que «l'Ecole des cadavres» et «les Beaux draps», histoire de rassembler le tout en un «pack» d'«écrits polémiques» – le mot polémique étant en l'occurrence une jolie litote –, le monde des céliniens et des anti-céliniens est en effervescence. Lucette Destouches,

la veuve de Céline, respectant les volontés de l'écrivain, s'était toujours farouchement opposée à la réédition officielle de ces écrits, et ce revirement a fait l'effet d'un coup de tonnerre. «L'Obs» a interrogé Serge Klarsfeld, le président de l'association des Fils et Filles de déportées de France, figure de la lutte contre l'antisémitisme.

### Antisémitisme et littérature : les céliniens sont-ils des salauds?

***Que pensez-vous de ce projet de republier les pamphlets antisémites de Céline, et notamment le plus célèbre, «Bagatelles pour un massacre»?***

**Serge Klarsfeld.** Je compte faire tout ce qui est en mon possible pour l'empêcher. Nous avons des lois qui nous permettent de réprimer les propos antisémites. Je les utiliserai. Je ne comprends pas pourquoi Lucette Destouches a changé d'avis, elle qui depuis la mort de son mari, s'était toujours fermement opposée à ce projet. Pour moi, il est tout simplement impossible de rééditer ces textes de Céline, qui appellent à la haine des juifs de manière terrible. Ce serait irresponsable.

On est quand même en ce moment dans un moment charnière en France. Des juifs se font attaquer, voire tuer, parce que juifs. Désormais c'est le juif, parce que juif, qui est ciblé. On vit la résurgence d'un antisémitisme façon années 30, avec les mêmes thèses complotistes, les mêmes préjugés, selon lesquels le juif est riche, puissant, la source de tous les maux. Les thèses de Céline, hélas, n'ont jamais été aussi séduisantes auprès de certains.

***La DILCRAH (Délégation interministérielle de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT) n'appelle pourtant pas à la censure de ces textes. En revanche, elle exhorte Gallimard à la plus grande vigilance dans l'appareillage critique, à l'image de ce qui va être fait pour la réédition chez Fayard de «Mein Kampf», en mars.***

« Mein Kampf » et « Bagatelles pour un massacre », cela n'a rien à voir. « Mein Kampf » est un texte historiquement incontournable, qui permet de comprendre comment on est arrivé à la Shoah. « Bagatelles pour un massacre », c'est tout simplement un brûlot anti-juif, un pamphlet littéraire qui reste très talentueux dans le style, malgré son caractère obscène. Où Céline déballe ses obsessions antisémites, sans filtre. Aucun appareillage critique ne peut alléger la teneur de ses propos, abjects. Aucun appareillage critique ne peut mettre à distance.

***Les Editions Robert Laffont ont republié «les Décombres» de Lucien Rebatet en 2015, un autre antisémite notoire. Pour vous, Rebatet est moins nocif que Céline?***

Bien entendu ! On ne peut pas comparer Céline et Rebatet. « Les Décombres », c'est un très gros ouvrage, souvent indigeste. La question juive y est développée de façon incidente. « Bagatelles pour un massacre », c'est un concentré d'acide célinien. N'oublions pas que pendant l'Occupation, ce pamphlet a joué un rôle crucial, pour attiser la haine du juif. Ce fut un best-seller pour Denoël, un des éditeurs qui a collaboré pendant l'Occupation, et qui d'ailleurs appartenait à la maison Gallimard.

***Vous avez lu « Bagatelles pour un massacre »?***

Oui, bien sûr. J'avais trouvé une édition originale et je l'ai lu in extenso. J'y ai trouvé quoi qu'on en dise la patte de Céline. Son style. C'est ce qui en fait tout le danger. Je le rappelle et le répète: ce texte appelle quand même au meurtre des juifs.

## [Céline, Chardonne, Morand, Rebatet... le retour des collabos ?](#)

*En 2011, vous vous étiez opposé à ce que le ministère de la Culture, alors tenu par Frédéric Mitterrand, fasse figurer le nom de Céline dans le recueil des commémorations nationales...*

Oui, tout à fait. Il s'agissait du cinquantenaire de sa mort, et on m'avait alerté sur le fait que son nom figurait dans la liste des commémorations nationales, aux côtés de Liszt par exemple. J'ai protesté, car il me semblait inenvisageable qu'on puisse commémorer Céline. Qu'il soit lu, étudié, notamment le «Voyage au bout de la nuit», bien sûr! Mais une commémoration nationale pour un homme qui a appelé à la haine des juifs, non. Je me félicite d'avoir été écouté.

## [Voyage au bout de Céline : grand entretien avec Henri Godard](#)

*On trouve pourtant «Bagatelles pour un massacre», «l'Ecole des cadavres» ou «les Beaux draps» sur Amazon en version pirate, édité par des officines qui semblent d'extrême droite, et ce, sans aucun appareillage critique. N'est-il pas préférable que ce texte soit publié de façon officielle, encadré par un éditeur comme Gallimard?*

La Licra et les autres associations doivent faire la chasse à ce genre d'écrits. Hélas, tout va si vite aujourd'hui avec Internet. C'est difficile de suivre. Cela dit, on ne peut pas comparer la vente d'un texte pirate sur le web à une republication par un éditeur prestigieux comme Gallimard. Encore heureux que ce ne soit pas dans la Pléiade, d'ailleurs. Imaginer qu'on puisse rentrer dans une librairie, et trouver ça dans les rayonnages, je trouve ça insupportable. Attention, je ne suis pas pour une censure totale du texte. Que les universitaires étudient ce livre pour comprendre, aillent en bibliothèque pour le consulter, pas de problème.

*En 2012, un éditeur canadien, profitant de ce que Céline tombait dans le domaine public – le délai est de 50 ans au Canada contre 75 en France – a édité les pamphlets sans qu'il y ait de poursuite.*

Oui, mais c'était au Canada ! En France, nous avons des lois, qui depuis 1972, permettent de poursuivre les propos antisémites. Nous avons interdit les spectacles de Dieudonné, nous avons fait condamner ses propos ainsi que ceux de Robert Faurisson. On est dans la même logique. Les pamphlets de Céline tombent tout simplement sous le coup de la loi, je n'ai aucun doute là-dessus.

## [On réédite les pamphlets de Céline au Québec](#)

*Serge Klarsfeld demande donc l'interdiction de «Bagatelles pour un massacre»?*

Je réclame cette interdiction en tant que président de l'Association des fils et filles de déportés. J'ai pris contact avec une avocate et nous réfléchissons quant aux recours possibles. S'il est possible de demander une interdiction préventive, puisque finalement, ces textes sont connus, et qu'on peut imaginer les faire lire à un magistrat, avant la republication prévue par Gallimard, nous le ferons.

## **Propos recueillis par Doan Bui**

<https://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20171220.OBS9534/serge-klarsfeld-je-reclame-l-interdiction-de-la-reedition-des-pamphlets-antisemites-de-celine.html>